

Pas de retour à la normale pour les vaccinés

Que se passe-t-il donc en France et dans les pays développés à propos des vaccins anti-Covid-19? Si l'on en juge de ce qui se passe en Israël, malgré la forte diminution des contaminations grâce à leur politique vaccinale intensive, il n'y a pas de retour à la normale: on doit désormais montrer patte blanche pour tout acte de la vie civile ou publique dans ce pays. De là à penser que s'installe subrepticement une démocratie numérique basée sur la santé et la vaccination...



En France, un homme de 83 ans s'est adressé au Conseil d'Etat, demandant qu'en tant que vacciné, il puisse librement circuler sur le territoire et que les mesures sanitaires ne s'appliquaient désormais plus à lui. Le juge observe que la diffusion du virus s'est aggravée de manière significative sur l'ensemble du territoire, mettant fortement sous tension les hôpitaux, et conduisant à la généralisation des restrictions à tout le pays. Bien que la vaccination assure une protection efficace, le juge des référés relève que les personnes vaccinées peuvent être porteuses du virus et contribuer à sa diffusion dans des proportions qui ne sont aujourd'hui pas connues. La levée des restrictions de déplacement pourrait dès lors aggraver le risque de contamination, notamment pour les personnes vulnérables qui sont majoritairement non vaccinées. Pour ces différentes raisons, ces restrictions de déplacement, même pour les personnes vaccinées, n'apparaissent pas disproportionnées. Le juge des référés du Conseil d'État rejette la demande du requérant:

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/les-restrictions-de-deplacement-des-personnes-vaccinees-sont-justifiees>.

Il ressort de l'avis du Conseil d'Etat que si le vaccin vous protège des formes graves, il ne vous dispense pas de transmettre le virus autour de vous: vous devenez un asymptotique contaminateur. Le gouvernement utilise la même rhétorique depuis 1 an: vous pouvez contaminer sans vous en rendre compte, d'où la politique des confinements. De plus, le terme «proportions non connues» indique que chaque personne vaccinée est un danger potentiel de contamination. Le même narratif de la peur entraîne le même désir de contrôle de la population. Olivier Véran en rajoute sur le danger du vaccin: «Les personnes vaccinées sont aussi celles qui sont le plus exposées aux formes graves et aux décès en cas d'inefficacité du vaccin, ou de réinfection virale, ou de la virulence d'un variant». On marche sur la tête. A quoi sert un vaccin? Juste un traitement individuel? Où se trouve la sempiternelle rengaine «altruisme vaccinal?»:

<https://www.sudouest.fr/sante/coronavirus/vaccin/covid-19-un-octogenaire-vaccine-demande-au-conseil-d-etat-de-ne-plus-etre-confine-1859560.php>

Enfin Alexandra Henrion-Caude, généticienne, sur les vaccinés: ils sont plus vulnérables aux variants et répandent plus de particules virales. Ils sont donc plus contagieux: <https://planetes360.fr/alexandra-henrion-caude-se-lache-en-direct-les-vaccines-seraient-plus-contagieux-que-les-non-vaccines/>. Nous tombons donc dans une boucle sans fin entre variants et vaccins, à tel point qu'on se demande à l'image de Benjamin Netanyahu si désormais l'on ne doit pas se vacciner tous les 6 mois, de manière définitive, comme une société de la vaccination permanente: la vaccination favorise l'émergence de variants contre lesquels il faudra se vacciner... Comme disaient les devises Shadoks: «Vous croyez qu'en obéissant ça va s'arrêter... Alors que c'est parce que vous obéissez que cela continue...» Ou encore: «Quand on ne sait pas où on va, il faut y aller!! Et le plus vite possible...»

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID d'après: <https://rumble.com/vfdwcf-la-capsule-40-les-dieux-et-les-inutiles.html>